

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de l'Esplanade de l'Industrie du Parc d'Activités Industrielles Nord sur la commune de Sochaux

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEM PMIE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

KLEIN Didier - Président

RCS / SIRET

5 3 3 5 1 1 0 4 4 0 0 0 1 8

Forme juridique

SEM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a)	Création d'un espace de stationnement de 108 places

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site comporte à ce jour :

- un accès principal au Parc d'Activités Industrielles (PAI),
- un parking VL,
- une zone de friche suite à des démolitions de bâtiments : démolition M13 en 2021, la zone de démolition est en tout venant
- l'accès au bâtiment MS02 du Mattern Lab.

Le projet concerne :

- le réaménagement d'une aire de stationnement publique de 108 places, soit environ la moitié du parking existant
- le réaménagement de l'accès principal au site
- l'aménagement d'une esplanade comprenant une place piétonne, des espaces verts et des espaces de vie récréatifs pour les employés et utilisateurs du Parc d'Activités Industrielles Nord géré par la SEM PMIE.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les aménagements à réaliser ont plusieurs objectifs principaux que nous pouvons détailler ainsi :

- L'organisation et la gestion du stationnement pour les bâtiments industriels de proximité et pour le Mattem Lab.
- La sécurisation et l'apaisement du quartier
- La rénovation et l'amélioration esthétique et fonctionnelle des espaces publics
- La hiérarchisation des espaces publics : espaces piétons / espaces circulés
- La création d'un espace central de rencontre et de vie
- La végétalisation et le traitement paysager des espaces publics
- La gestion raisonnée des eaux pluviales, en privilégiant au maximum l'infiltration des eaux pluviales
- Gestion du stationnement

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 6 phases principales :

- PHASE 1 : Travaux préparatoires
- PHASE 2 : Aménagement du parking
- PHASE 3 : Aménagement de trottoir
- PHASE 4 : Aménagement de trottoir et esplanade de l'industrie
- PHASE 5 : Aménagement rue du stade
- PHASE 6 : enrobés voirie / plantations

Les travaux seront largement mécanisés à l'aide d'engins de terrassement, voirie usuels.

Durée des travaux : 24 semaines effectives.

Période de travaux : novembre 2021 à mai 2022

Le planning et le phasage des travaux est joint en annexe 7

Le projet est co-financé par l'état (fond friches). Pour l'attribution de ces aides, les travaux doivent impérativement être terminés avant la fin du mois de mai 2023. La convention pour l'attribution de ces aides est actuellement en cours de rédaction entre SEM-PMIE et la Préfecture. Il est donc impératif pour le maître d'ouvrage de démarrer le chantier dans les meilleurs délais.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase exploitation du site se limite à l'entretien ponctuel des espaces verts, au nettoyage des revêtements de surface et des grilles avaloirs.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)	
	Actuellement	Après travaux
superficie globale du projet	8842 m <sup>2</sup>	8842 m <sup>2</sup>
dont espaces imperméables	5500 m <sup>2</sup>	3392 m <sup>2</sup>
dont revêtements perméables	2717 m <sup>2</sup>	1250 m <sup>2</sup>
dont espaces verts	625 m <sup>2</sup>	4200 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)  
d'implantationRue du Stade  
25200 MONTBÉLIARDCoordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6° 8 1' 6 6" 80 Lat. 4 7° 5 1' 5 5" 13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

MONTBÉLIARD - 25 200  
SOCHAUX - 25 600**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non 

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non 

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières communales de la ville de Montbéliard 25200. 3ème échéance 2018-2023
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Doubs et de l'Allan sur le territoire de 21 communes dans le Pays de Montbéliard  Oui
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ancien site PSA QNE Voir annexe 6 et annexe 8
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu d'évacuation des matériaux du site, à l'exception des produits issus de la démolition des revêtements de surfaces existants. Un re-profilage des plates formes existantes sera réalisé avant la réalisation des aménagements à l'aide de matériaux d'apport.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les principaux apports de matériaux concernent : Matériaux de carrière : 954 m <sup>3</sup> Revêtements bitumineux : 970 t Terre végétale : 2800 m <sup>3</sup>
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux - les travaux concernent environ la moitié du parking actuel. Les places de stationnement résiduelles suffiront aux besoins pendant la durée des travaux. Il n'y aura donc pas de report de stationnement sur les zones voisines. Il y aura également un peu de rotations d'engins de chantier, notamment pour l'apport de matériaux extérieurs. Phase exploitation - Pas de modification du trafic par rapport à l'actuel
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le bruit généré par le chantier sera faible au regard du bruit généré par la route RD613, au nord du site (voir complément en annexe 6). L'utilisation d'un brise roche, générant des nuisances sonores plus importantes sera très limité dans le temps (2 jours maximum) et concernera exclusivement les travaux de terrassement de mise en fosse des arbres.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques vibrations pourront être générées pendant les phase de terrassement au brisé roche et pendant les phase de compactage des plates formes et tranchées. Elles resteront à bonne distance des bâtiments existants et ne généreront donc aucun risque pour leurs structures.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu l'installation d'un réseau d'éclairage sur le site, ce qui est déjà le cas pour le parking. Les candélabres seront augmentés en nombre mais diminués en hauteur par rapport aux candélabres existants. L'éclairage sera donc plus concentré sur la zone du projet et générera moins de gêne lumineuse pour les installations avoisinantes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des émissions de gaz d'échappement pendant la durée du chantier. En phase exploitation, la fréquentation du site en véhicules ne sera pas modifié par rapport à l'actuelle et ne générera donc pas plus de rejets dans l'air qu'actuellement.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Concernant la sensibilité environnemental :

- Inondations: Le site est concerné par la zone d'expansion des crues de l'Allan. Les niveaux altimétriques moyens seront maintenus pour maintenir la capacité de crue de la zone.
- Nuisances sonores : Le site ne générera pas d'augmentation du trafic existant et ne viendra pas augmenter le bruit ambiant, à l'exception de la phase de travaux (impact négligeable au vu du contexte de proximité de la RD613).
- Sols pollués : Le site est situé au nord de l'ancien site industriel de PSA et présente des zones avec des sols pollués de déchets non inertes et non dangereux (diagnostic en annexe 8). Les choix techniques de conception permettent d'éviter l'infiltration des eaux pluviales au droit des zones polluées et préservent ainsi la qualité du milieu hydraulique souterrain au droit du site du projet.

Voir compléments explicatifs en annexe 6

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnemental pour les raisons suivantes :

- Site situé au cœur du tissu urbain et éloigné des zones d'intérêt naturelles
- Projet axé sur la dé-simpérméabilisation de surfaces existantes, donc générant un impact positif sur la ressource en eau (recharge de nappe, impact sur les crues), en prenant en compte la présence localisée de sols pollués,
- Projet générant des nuisances négligeables en phase chantier.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <input checked="" type="checkbox"/> non publié :
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 6 - Description du projet, évaluation et maîtrise des impacts principaux  
Annexe 7 - Planning et phasage du chantier  
Annexe 8 - Diagnostic de pollution des sols  
Annexe 9 - Plan de l'existant  
Annexe 10 - Plan projet réseaux  
Annexe 11 - Plan gestion des terres polluées

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Montbéliard

le.

7/10/2022

Signature



J. KLEIN  
P.D.G. - STPPIE

